

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Patrick St-Jacques

<https://www.cadre21.org/membres/4a209f7d7dd0116f8fa25fd2>

Date d'obtention : 2020-10-28 18:07:01

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Premièrement, on doit parler à la personne qui fait le signalement et également à la victime. À cette étape, on peut les rassurer en disant qu'elles ont fait le bon choix de parler eu qu'elles font ainsi parties de la solution. Deuxièmement, il faut évaluer les incidents en posant des questions sans porter de jugement. Troisièmement, il faut vérifier et valider l'information reçue auprès des autres personnes impliquées ou témoins. Si nous jugeons qu'il s'agit de malveillance, ne pas aller plus loin (pas étape 4) et contacter le service de police. S'il ne s'agit pas de malveillance, parler au jeune investigateur pour connaître sa version des faits. Le service de police prendra le relais ensuite, même s'il s'agit d'un geste impulsif ou non réfléchi. Les parents devront inévitablement être avisés en cas de malveillance.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

En gros, il y a des mises en situation plus complexes que d'autres, surtout celles impliquant plusieurs personnes, sans oublier celle où l'on doit reprendre la procédure du début, suite à de nouvelles informations. La méthode proposée, lorsqu'on l'utilise à la lettre, évite de devoir interpréter la situation et nous permet de nous centrer sur la tâche, sans pour autant négliger notre rôle de bienveillance.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Bien que la démarche soit simple à suivre lorsqu'on suit la procédure, toutes les étapes peuvent être ardues. Accompagner la ou le jeune "victime" dans le processus n'est pas simple, car un sentiment de colère et/ou de culpabilité peut être ressenti. Accompagner la ou le jeune qui a instigué la distribution n'est pas facile non plus, car ce dernier.ère peut ressentir de la culpabilité et de la honte lorsqu'il.elle développera son empathie.

Finalement, si vous me permettez un commentaire, il serait à mon avis judicieux de mentionner clairement dans votre protocole que les protagonistes en lien avec les sextos, doivent être accompagné par les intervenants de l'école et avoir un suivi avec eux. tout ne rentre pas nécessairement dans l'ordre après l'intervention policière.

Quand aurons-nous les outils (pochettes)?

Merci à vous! Excellente formation!